

DEC213318DR02

Décision portant cessation de fonctions de Mme Ilse Hurbain Kosmath, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMR144 intitulée Biologie cellulaire et cancer

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC193260DR02 du 20/12/2019 portant nomination de Mme Ilse Hurbain Kosmath aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Ilse Hurbain Kosmath dans l'unité du CNRS n°144, à compter du 01/12/2021.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 14/10/2021

Le directeur de l'unité
Franck Perez

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Véronique Debisschop

